

ASSEMBLEE
GENERALEDistr.
GENERALEA/2343
20 décembre 1952
ORIGINAL:FRANCAIS

Septième session
Point 3 de l'ordre du jour

POUVOIR DES REPRESENTANTS A LA SEPTIEME SESSION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Deuxième rapport de la Commission de vérification des pouvoirs^{1/}

Président : M. Karim Azkoul (Liban)

1. La Commission de vérification des pouvoirs, comprenant les Etats Membres suivants, s'est réunie de nouveau au Siège de l'Organisation le 19 décembre 1952 : Belgique, Birmanie, Etats-Unis d'Amérique, Liban, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Suède, Union des Républiques socialistes soviétiques.
2. La Commission a élu à l'unanimité M. Karim Azkoul, représentant du Liban, Président, en le désignant également comme Rapporteur, en l'absence de M. Jamil Mikaoui.
3. La Commission a examiné les communications transmises au Secrétaire général (A/CR/5) depuis sa première réunion, par les Etats Membres suivants : Arabie saoudite, Argentine, Equateur, Guatemala, Nicaragua, Pakistan, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Syrie, Turquie.
4. La Commission a constaté que les Gouvernements des Etats Membres énumérés ci-dessus ont communiqué pour leurs représentants des pouvoirs satisfaisant aux stipulations de l'article 27 du règlement intérieur de l'Assemblée générale.
5. En conséquence, tous les Etats Membres ont muni leurs représentants à la septième session de pouvoirs satisfaisant pleinement les stipulations du règlement intérieur de l'Assemblée générale.
6. La Commission de vérification des pouvoirs recommande à l'Assemblée générale d'adopter la résolution suivante :

L'Assemblée générale,

Approuve le second rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.

1/ Voir A/2234